

Les quatre-vingts ans de M. Gustave Ador

Autor(en): **Bohny, C. / Dunant, Maurice / Ischer, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ
Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes
Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse
Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
Les quatre-vingts ans de M. Gustave Ador	25	Résultats éloignés des cures en sanatoriums	44
Pour les cours de puériculture	26	Nimmt die Zahl der Krebsfälle zu oder ab?	45
Von ansteckenden Krankheiten	28	Der Arzt in der Anekdote	46
Erkältung und Abhärtung	30	Präsidenten-Konferenz der Zweigvereine des schweiz. Roten Kreuzes	48
La Croce Rossa et la guerra chimica	35	Réunion des présidents des sections de la Croix-Rouge suisse	48
Die Tätigkeit der Behörden zur Bekämpfung der Tuberkulose im Auslande	38	Schweiz. Samariterbund. Hilfslehrer-Kurse	48
Criminalité et logement	42		

**Les quatre-vingts ans de
M. Gustave Ador.**

Le 23 décembre 1925, M. G. Ador, président du Comité International de la Croix-Rouge et ancien président de la Confédération suisse, a célébré dans l'intimité de sa famille son quatre-vingtième anniversaire.

La Croix-Rouge suisse a tenu à s'associer aux sentiments d'affection, d'admiration et de gratitude qui ont été exprimés au vénérable jubilaire à cette occasion, et nous sommes certains d'interpréter les sentiments de tous nos lecteurs en remerciant du fond du cœur M. G. Ador de tout ce qu'il a fait pour la patrie, pour la Croix-Rouge et pour l'humanité.

Au nom de la Croix-Rouge suisse, le vice-président du Comité de Direction, M. Maurice Dunant, a remis à M. Ador une belle gerbe de fleurs et lui a présenté l'adresse qui suit :

A Monsieur Gustave Ador,
Président du Comité international
de la Croix Rouge.

Monsieur le président,

Permettez-nous, à l'occasion du jour anniversaire de vos quatre-vingts ans, de venir au nom de la Croix-Rouge suisse, vous présenter l'expression de nos vœux les plus sincères et de nos respectueuses félicitations.

En ce jour où tous ceux qui vous sont chers s'empressent de vous apporter le témoignage de leur affection et de leur vénération, nous désirons participer à cette grande fête de famille, car notre Croix-Rouge nationale — comme toutes les Croix-Rouges — s'honore de faire partie de cette grande famille qui vous présente aujourd'hui ses hommages et l'expression de son dévouement.

Il nous est particulièrement doux et agréable — et comme Suisses nous sommes fiers — de pouvoir, en ce jour mémorable, venir vous féliciter d'avoir pu,

sans défaillances, accomplir votre mission humanitaire autant que patriotique, pendant tant d'années. La Croix-Rouge suisse n'oubliera jamais ce qu'il vous a été donné de faire sur le terrain international en faveur de tous les malheureux qui bénissent votre nom, et notre population suisse se souviendra toujours que vous avez bien voulu présider à ses destinées à un moment particulièrement critique de l'existence même de notre pays, et que c'est à vous et au Comité international qu'elle doit en grande partie d'avoir été épargnée des horreurs de la guerre.

Cette reconnaissance de tous nos concitoyens, cette vénération dont le monde entier vous entoure, est un privilège insigne pour notre pays et pour notre Croix-Rouge nationale, aussi joignons-nous à l'expression de nos vœux et de nos félicitations, celle de notre profonde gratitude.

Puissiez-vous, Monsieur le président, jouir longtemps encore de l'automne d'une vie si bien remplie, si merveilleusement utile et si généreuse; puissions nous tous qui vous aimons et qui vous vénérons comme le père de la Croix-Rouge et comme un grand patriote, avoir le privilège de vous conserver au milieu de nous et de suivre votre noble exemple encore pendant de nombreuses années.

C'est dans ces sentiments de profond respect, d'attachement fidèle et de reconnaissance émue que nous vous prions,

Monsieur le président,
d'agréer en ce jour de fête l'expression de nos sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Au nom de la Croix-Rouge suisse,

son président: son vice-président:
Col. C. Bohny. Maurice Dunant.

son secrétaire:
Dr C. Ischer.

Pour les cours de puériculture.

La Croix-Rouge et l'Alliance suisse des samaritains s'occupent depuis bientôt 50 ans de faire donner un peu partout en Suisse des «Cours de pansements et de premiers secours en cas d'accidents». Depuis une vingtaine d'années ces institutions organisent aussi des «Cours de soins aux malades à domicile». Pour les uns comme pour les autres, la Croix-Rouge suisse met à la disposition des participants un matériel d'instruction qui est délivré gratuitement par le Secrétariat général.

Il y a peu d'années que des «Cours d'hygiène» ont été institués, et tout récemment enfin des «Cours de soins aux bébés». A cet effet, la Croix-Rouge suisse a fait confectionner des objets divers contenus dans une caisse, objets qui doivent servir aux démonstrations pratiques de ces cours de puériculture. En outre, des prescriptions détaillées concernant les leçons à donner, ont été éditées, afin de donner à cet enseignement une certaine uniformité.

La caisse-couchette-modèle

dont la Croix-Rouge a fait exécuter dix assortiments complets contient un Moïse dans lequel est placé une poupée articulée dont le poids et la taille correspondent à ceux d'un nouveau-né. On y trouve en plus tous les objets de toilette du bébé, les langes, petits draps, brassières, et vêtements nécessaires. Afin que les cours donnés avec ce matériel soient réellement à la portée de tous, on a choisi des objets simples et pratiques à l'instar des layettes qu'offrent certaines Maternités aux jeunes mamans. Il ne s'agit donc pas d'un matériel luxueux, mais bien de celui qu'on trouve chez nous — pour les enfants — chez les jeunes ménages modestes. Et cependant chaque caisse-couchette représente une valeur de plus de fr. 350. Tous ces